

tre l'a eue la parole. Il l'a eue le premier. Il l'a eue pour un temps illimité. Pourquoi n'en a-t-il pas profité? Si le ministre veut la parole maintenant, il n'a, comme l'a suggéré le député de Peace River (M. Baldwin), qu'à demander l'assentiment unanime de la Chambre pour l'obtenir, afin d'expliquer ce point très important. Je suis sûr que les députés de l'opposition n'y verraient pas d'inconvénient. Puis-je demander si le ministre pourrait avoir le consentement unanime pour expliquer ce règlement?

**Des voix:** D'accord.

**M. Baldwin:** Ne soyez pas timide.

**M. Howard (Skeena):** Le ministre de la Justice ne devrait pas dire que le ministre est incapable d'obtenir la parole, en invoquant cet argument pour refuser au Parlement les renseignements auxquels il a droit.

**L'hon. M. Turner:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député de Skeena (M. Howard) se complait dans la dialectique cet après-midi. Naturellement, aucun règlement ne devient exécutoire tant que le pouvoir habilitant et la loi ne sont pas adoptés par le Parlement. Il serait très présomptueux de la part du ministre d'exposer le règlement avant que le Parlement n'adopte la loi habilitante dont découle le règlement.

**M. Howard (Skeena):** A propos de cette mise au point, monsieur l'Orateur, s'il est présomptueux de la part du ministre de faire connaître le règlement au Parlement avant l'adoption du bill, je dis qu'il était encore plus présomptueux de la part du ministre d'avoir fait cette déclaration à un groupe privé à l'extérieur du Parlement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Howard (Skeena):** Le ministre n'avait aucun droit de le faire. C'est encore plus insultant que, d'après le ministre de la Justice, ce le serait si le ministre le faisait aujourd'hui. La situation me semble claire. Le ministre possède le règlement. Il a été élaboré et le ministre en connaît les dispositions. Pour une raison que j'ignore, le ministre refuse d'en faire part au Parlement.

**M. Lewis:** Peut-être en a-t-il honte.

**M. Howard (Skeena):** Je n'ai jamais encore vu le ministre avoir honte de ce qu'il a fait.

**M. Lewis:** Cela aurait dû lui arriver.

**M. Howard (Skeena):** Pourquoi commencerait-il maintenant? De toute façon, ces règlements existent. Bien qu'ils aient été élaborés, ils demeurent secrets. Telle est l'attitude traditionnelle des libéraux.

[M. Howard (Skeena).]

**L'hon. M. Chrétien:** Je donne suite à certaines de vos idées et, ensuite, vous les contestez.

**L'hon. M. Turner:** Ce sont les parties faibles du bill.

**M. Howard (Skeena):** Le ministre peut mettre en œuvre certaines idées, mais il laisse toujours de côté les suggestions cruciales et importantes. Le ministre cherche de l'appui dans tout le pays. Il choisit toujours pour appui le point de vue de la minorité. C'est ce qu'il fait constamment. Il refuse d'accepter le point de vue de la majorité quand il se limite...

**L'hon. M. Chrétien:** Aux Indiens de Skeena.

**M. Howard (Skeena):** Si le ministre croit que le Conseil de la tribu Niska représente tous les Indiens de Skeena, il se trompe. Il se trompe aussi sur le plan géographique. En l'occurrence, il devrait être remplacé. Il ne sait pas ce qui se passe dans ce territoire.

**L'hon. M. Turner:** Il nous appuie tous les quatre ans.

**M. Howard (Skeena):** Sur un quart de million d'habitants, le ministre choisit l'opinion de 1,000 personnes et prétend que c'est le point de vue qui l'emportera. Le ministre appuie le point de vue de cette minorité de 1,000 personnes et ne tient aucunement compte du rejet de ses idées par une majorité écrasante.

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je signale au député que ses propos ne sont pas réglementaires. Je ne retarderai la Chambre pour donner lecture de ce qu'il a dit ici de la politique des Indiens. Il a prétendu que c'était sa propre façon de voir.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je pourrais signaler que le ministre viole lui aussi le Règlement. Après cette remarque, nous pourrions revenir au sujet du bill à l'étude.

**M. Lewis:** Vous pouvez lui voler ses idées, mais non son temps.

**M. Howard (Skeena):** Si le ministre ne nous avait pas amenés à parler de la représentativité des Indiens dans Skeena, nous n'en serions pas venus là. Dans son discours instructif devant le Canadian Transportation Research Forum, le ministre a divulgué bien des choses dont il refuse d'entretenir le Parlement. Il a mentionné le programme de recherche sur l'usage des terres de l'Arctique, dont